



COVID-19



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

AIDE CONSEIL AUX ENTREPRISES Sortir du confinement



**Cette crise sanitaire et économique a tout emporté : Vos projets, votre organisation, vos marchés : Tout est à reconstruire !
Par où commencer ? Avec qui ?**

> CETTE ACTION VOUS PERMET DE

- **Bénéficier de l'aide d'un consultant expert pour continuer d'exercer votre mission de chef d'entreprise**



FLASH « Gouvernance » :

- Le Cetim et ses partenaires vous proposent un appui conseil sur une durée de :**
- 4 heures avec un consultant expert
 - 2 heures de webinaire sur la thématique au choix
 - 1 heure d'échange entre pairs via visioconférence.

GRATUIT

La Région et le Cetim prennent en charge 100% de la prestation



Plus d'info : 04 72 44 59 00

[Inscription](#)



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes